**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 52 (1964)

**Heft:** 42

Artikel: Fribourg

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-270700

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### L'ÉTRANGER NOUS ET A CHEZ

# VAUD

(Suite de la page 3)

(Sutte de la page 3)
et son droit de cité à sa femme. Toutefois, la
Suissesse mariée à un étranger peut garder sa nationalité: en cas de divorce, la femme reprend son
nom de jeune fille.

Le mari pourvoit à l'entretien de sa femme et de
ses enfants, conformément à son style de vie. Le
président du tribunal peut intervenir s'il ne remplit
pas ses engagements (protection de l'union conjugale). La femme séparée de biens, fortunée, doit
participer aux frais du ménage.

La femme drige le ménage avec une somme
mensuelle fournie par le mari, mais ne peut demander un salaire; même l'argent de pooch ne figure
pas dans la loi.

Les époux sont égaux pour l'éducation des en-

mensuelle tournie par ie mati, mans us post commender un salaire; même l'argent de poche ne figure pas dans la loi.

Les époux sont égaux pour l'éducation des enfants. Si un enfant est placé, père et mère paient leur part de pension. En cas de désaccord, le père décide. Au décès du père, la mère reçoit la puisance paternelle et peut même transmettre sa nationalité aux entants s'ils résident depuis dix ans en Suisse, avant l'âge de 22 ans.

En principe, c'est le mari qui représente l'union conjugale. La signature de la femme n'est valable que pour les besoins courants du ménage, le mari pouvant la fui retirer si elle en abuse. La femme ne peut exercer une profession qu'avec le consentement (tacite) de son mari qui peut le lui refuser.

Chez nous, le 90 % des couples adopte le régime légal, celui de l'union des biens. Au moment du mariage, ou dans les six mois au plus tard, la femme peut faire reconnaitre ses apports devant notaire, une liste avec la valeur des objets est dres-sèc. Cette disposition devarit être obligatoire. Une reconnaissance d'apports tardive est valable pour le mari, mais non en cas de faillite.

Les gains de la femme par un travail extérieur sont également biens réservés. En cas de dissolution du couple (divorce ou décès) le bénéficiaire demariage revient pour un tiers à la femme et les deux tiers au mari.

deux tiers au mari.

Les réformes sontiales sont la séparation de biens chacun jouissant de ses apports et subvenant proportionnellement aux besoins du ménage; cela permettrait un partage équitable en cas de dissolution du mariage.

Mme Charles présidente, s'est fait l'interprête de l'auditoire pour remercier très chaudement Me Quinche pour son exposé riche et captivant.

16e Journée des abstinentes suisses, 7 juin 1964

Résumé de la conférence de M. Albert Cottier directeur, ancien président du Conseil communa de la Ville de Lausanne

de la Ville de Lausanne

Le mouvement abstinent participe à la défense du
peuple suisse sur un secteur redevenu plus dangereux, ces dernières années : celui de la défense
contre les périls alcooliques. Les effets si heureux
qu'a produits la haute conjoncture sur le plan
social, sont annulés dans trop de cas par une nouvelle vague d'alcool, avec apéros, wisky, vodka,
bière forte, vague déclenchée et intensifiée par des
campagnes publicitaires monstrueuses, qui visent
tout particulièrement la femme et la jeunesse suisses.

ses.

Dénoncer ce danger, informer le public, résister
à la pression exercée par les mœurs de bolsson,
c'est contribuer à conserver à l'homme suisse sa
valeur et sa dignité.

valeur et sa dignité.

Heureusement, toujours plus nombreux sont ceux qui comprennent que l'ère technologique, la machine, la circulation motorisée exigent d'autres boissons que les alcoolisées. Celui qui s'enivre ou qui s'alcoolise à petit feu, ne peut plus dire que c'est «son affaire». A l'usine, sur le chantier, au volant, il devient un danger pour autrui, et les conséquences financières de la maladie, de l'accident de l'invaldidé sont supportées par les institutions d'assurance et d'assistance, c'est-à-dire par la collectivité.

d'assurance et d'assistance, c'est-à-dire par la collectivité.

D'ailleurs, si autrefois beaucoup ont cherché
dans l'alcool un bref moment d'euphorie, de gaieté
dans une existence pauvre, triste, monotone, la vie
moderne a abondamment ordé des sources de joies,
de détente, de divertissements de meilleur aloi;
pensons au tourisme populaire, aux programmes si
variés de la radio et de la télévision, aux facilités
offertes aux skleurs et à d'autres sports, à l'installation de plages, etc. Et à ces possibilités nouvelles de joies et de plaisirs, l'ère nouvelle a ajouté
les loisirs et les vacances dans une mesure jadis
inimaginable.
L'abstinence — pensent non sans raisons ses

inimaginable.

L'abstinence — pensent non sans raisons ses adeptes — est devenue un style de vie conforme à la ligne d'évolution du monde nouveau.

# Camp des jeunes filles et des jeunes femmes à Vaumarque

a vaumarcus

Le camp des jeunes filles aura lieu du 18 au
25 juillet. Au programme: «Le progrès: épée à
double tranchant», par S. Bonnard, assistante sociale, «La foi est-eile dépassée? », par le professeur Hugues de Rham, «Notre temps au service de
Dieu », par le pasteur Balmer, etc. Loisirs et sports
permettront à chacun de s'ébattre et de se détendre.

### Fédération suisse des femmes protestantes

Fédération suisse des femmes protestantes
Groupant quatre-vingt-huit associations, dont une
trentaine en Suisse romande, avec un total de
185 000 membres, la Fédération suisse des femmes
protestantes a tenu à Lausanne, les 2 et 3 mai,
son assemblée générale, sous la présidence de
Mme Marguerite de Palézieux (Aubonne).
Le travail de la fédération s'étend à l'intérieur
du pays comme à l'extérieur ; le journal « Evangelische Schweizerfrau» est rédigé par Mile Senti
(Berne); le service d'information pour la Suisse
romande, qui est trimestriel, est rédigé par Mile
R. Gampert (Genève). La fédération est représentée
par Mme G. Panchaud (Lausanne) dans la commission fédérale d'étude des questions touchant les
consommateurs et sera représentée dans la commission pour la défense spirituelle du pays.
La journée mondiale de prière touche un nombre
toujours plus grand de femmes, mais on voudrait
qu'y participent les catholiques romaines. La moité
de la collecte faite à cette occasion a permis de
créer, à Riesi (Sicile), où travaille le pasteur T. Vinay,

école maternelle, un atelier pour mécaniciens,

un atelier de broderie.

Le service d'entraide spirituelle, a exposé Mme C. Cottier (Genève), distribue des bourses, des subsides; il aide ainsi des femmes d'Asie, d'Amérique du Sud, d'Afrique: Mme Yinda, dont le mari est pasteur à Brazzaville, et qui assistait à la séance de Lausanne, a dit sa gratitude aux femmes protestantes.

# Alliance mondiale des Unions chrétiennes féminines

Alliance mondiale des Unions chrétiennes féminines

Le comité exécutif de l'Alliance mondiale des Unions chrétiennes féminines, élu par le Conseil mondial au Danemark, en octobre 1963, s'est réuni pour la première fois à Crêt-Bérard, dans le canton de Vaud, du 31 mai au 12 juin, sous la présidence de la doctoresse Una Porter, de Melbourne, Australie. Les membres du comité, venaient de dix-septi pays (Allemagne, Argentine, Brésil, Canada, Egypte, Jamaïque, Japon, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Patistan, Pays-Bas, Philippines, Sierra Leone et Suisse), A l'ordre du jour de cette réunion figuraient des rapports concernant la formation de cadres en Afrique, le service volontaire international, le programme d'entraide des UCF, et l'extension du Pacifique. Le comité examinera aussi les activités de l'Alliance mondiale dans les domaines de l'éducation excuménique, de la collaboration avec les fent de la formation professionnelle des femmes et des jeunes filles, et du service aux réfugiés. Mile Madeleine Barot, du Contésurie et les membres du comité executif on visité l'Exposition nationale. Le cycle de conférences et études s'est terminé le vendred 12 juin par une réception au Siège de l'Alliance mondiale, 37, quai Wilson, à Genève.

### Une pionnière

Une pionnière

Mme Louise Bergier-Paschoud, décédée le 16
avril, à Lausanne, à l'âge de 87 ans, a été élève
de 'Ecole supérieure de jeunes filles et fut, en 1895,
parmi les seize premières bachelières diplômées
par le Gymnase des jeunes filles, alors que l'enseignement durait deux ans avec deux sections, litteraire et scientifique. Très intéressée par l'histoire
de l'art, Louise Paschoud décida de s'y consacrer,
se rendit à Dresde puis gagna Paris où elle a suivi
les cours du Collège de France, de la Sorbonne
puis ceux de l'Ecole du Louvre comme élève régulière; au bout de trois ans, en 1901, elle obtint son
diplôme, pour leque lelle avait fait une thèse sur
un sujet d'art suisse, qui lui prit une année de
recherches. Mme Bergier a raconté ces événements avec beaucoup d'humour dans le nº 57
du \*Bulletin de l'Association des anciennes élèves
de l'Ecole supérieure communale « » mandaeu de

du « Bulletin de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure communale ». Rentrée au pays, ce fut alors son mariage avec M. Rodolphe Bergier, les tâches diverses d'une femme de pasteur à Ressudens, à Morges, où elle avait trouvé le temps d'enseigner l'histoire de l'art au gymnase du collège de cette ville; son rêve ut été d'nesigner l'histoire de l'art à Villamont, à une époque où cet enseignement n'existait pas encore. Dans ce domaine, Mme Bergier a fait œuvre de pionnière.

semblée des déléguées de l'Alliance Les 14 et 15 mai a eu lieu, à Lausanne, l'Assem-lée des déléguées de l'Alliance de sociétés fémi-ines suisses au cours de laquelle l'Alliance a dmis la Société de bienfaisance des femmes israéli-se de Lausanne, les femmes de carrières libérales t commerciales de Genève, ainsi que d'autres oriétés.

societes. Une résolution concernant la lutte contre l'alcoo-lisme — dont nous avons parlé en détail dans notre numéro d'avril — a suscité une vive discussion qui a abouti à l'acceptation d'un texte légèrement modi-d'

é. L'accueil de Mme G. Paschoud, présidente du lentre de liaison des Associations féminines van-L'accueil de Mme G. Paschoud, présidente du Centre de liaison des Associations féminines vaudoises — en quatre langues ! — avait été extrêmement chaleureux et vivement applaudi. Les Vaudoises avaient mis tout en œuvre (salle de parolisse de Saint-Jean décorée par les soin des paysannes, 
cakes confectionnés par les écoles ménagères, distribution de narcises) pour bien recevoir les déléguées venues de tous les cantons. Après une soirée récréative, une visite guidée à l'Exposition et 
un banquet, celles-ci s'en sont retournées chez 
elles enchantées de leur bref séjour dans la capitale vaudoise. tale vaudoise

### Infirmiers et infirmières diplômés

Infirmiers et infirmières diplômés

Au Palais de Beaulieu, le 6 mai, s'est tenue l'assemblée annuelle de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés (ASID), en présence de septante-trois délégués représentant les onze sections de la société, ainsi qu'un grand nombre d'infirmières et d'infirmières du la présidence de Mile Nicole-France Exchaquet, infirmière-conseil au service de la santé publique vaudoise; le rapport annuel évoque les réalisations et les événements les plus importants de l'année écoulée.
L'Association a participé à l'élaboration du contrat-type pour le personnel sanitaire diplômé, entré

# **SITUATION** des femmes en Asie

aues auestio

Vous avez, madame, assisté, du mars, à une conférence internationale à Téhé-ran? De quoi s'agissait-il exactement?

rans: De quoi s'agissait-il exactement?

Oui. Il s'agissait de l'ECAFE, une conférence économique régionale de l'ONU pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Le Conseil international des femmes m'avait priée de l'y représenter avec une autre observatrice iranienne, Miss Ahy, parmi d'autres représentantes d'organisations féminines: la Fédération internationale des femmes jurisses, l'Union mondiale des organisations féminines catholiques, l'Alliance internationale des femmes—droits égaux responsabilités épales femmes - droits égaux, responsabilités égales.

Des questions concernant les femmes étaient-elles à l'ordre du jour?

Nous nous préoccupons vivement de la situation des femmes dans les pays en voie de développement. A Téhéran, il est vrai, la préparation de la Conférence mondiale de Genève sur le commerce et le développement avait la priorité. Toutefois, les rapports des pays asiatiques participant à l'ECAFE nous ont apporté de précieuses informations: les problèmes sociaux ne sont pas partout les mêmes, comme on le croit trop souvent. Ainsi certains pays asiatiques luttent contre une surcertains pays asiatiques luttent contre une surcertains pays asiatiques luttent contre une sur-population envahissante, tandis qu'en Iran, on s'inquiète de la stérilité. Mais partout, pour activer le développement, on reconnaît que les problèmes urgents sont la nécessité de l'alphabétisation, l'éducation des femmes dans le domaine de l'hygiène familiale et de la responsabilité civique.

### FRIBOURG

Un nouveau groupemnt féminin

Dernièrement, à Fribourg, a eu lieu l'assemblée Dernièrement, à Fribourg, a eu lieu l'assemblée générale de l'Association suisse des détaillants en alimentation (Veledes). A cette occasion, les fenalmens faisant partie de l'association ont constitué au sein de Veledes, un groupement féminin. C'est un fait important qui mérite d'être signalé. La fondation de ce groupement, due à l'initiative et au dynamisme de Mme Aldo Martignoni de Fribourg, n'est pas une fantaisie de femmes désireuses de se mettre en évidence, mais elle est l'expression de la volonté des détaillantes en alimentation de rester à leur place, vivantes et agissantes dans l'économie du pays. Ce groupement féminin a pour but d'intensifier et d'améliorer la collaboration des femmes sur le

mie du pays.

Ce groupement féminin a pour but d'intensifier et d'améliorer la collaboration des femmes sur le plan professionnel, d'assurer le contact avec les organisations de consommatrices et de permettre la représentation des intérêts professionnels au sein des organisations féminines suisses.

Mme Martignoni, qui a été nommée présidente de ce groupement, dans une brève allocution a souligné le rôle de la femme dans la vie moderne qui ne peut plus se contenter d'être une collaboratrice effacée mais doit s'affirmer pour faire mieux connaître sa profession ainsi que tous les avantages que celle-si procure à la ménagère, donc à la consommatrice.

Nous souhaitons plus succès à ce nouveau grou-

la consommatrice.

Nous souhaitons plus succès à ce nouveau groupement qui certainement sera profitable aussi bien
au commerce privé qu'aux ménagères dont il connaît les besoins et les soucis.

en vigueur en juin 1963, ainsi qu'à la création de la caisse de prévoyance sociale de la Voska, œuvre qui offre aux membres de l'ASID de nouvelles possibilités avantageuses pour leur retraite. De plus, l'Association a constitué un fonds de protection ridique de ses membres.

La formation et le perfectionnement professionnels sont parmi ses principales préoccupations. Un organisé des cours de perfectionnement, tous très bien fréquentés.

La pénurie du personnel soignant, en dépit des écoles d'infirmières au complet, est l'un des soucis majeurs de l'Association. La propagande pour le recrutement lui tient riés à cœur. D'autres problèmes se posent, dus au nombre croissant de nouvelles catégories de personnel soignant et à la dispersion des fonctions dans le domaine des soins infirmières. Seule une collaboration droite entre les groupes et les organismes intéressés permettra de résoudre ces questions.

Direction : E. PIOTET

Votre voyage vous a-t-il fourni des preuves de ces affirmations?

Votre voyage vous a-t-il fourni des preuves de ces affirmations?

Certes, j'ai vu l'immensité des tâches à accomplir. A Téhéran, de nombreux contacts avec des responsables iraniennes m'ont révélé l'obstruction aux réformes urgentes par les éléments conservateurs, par exemple contre la décision prise en mars 1963 de permettre enfin aux femmes d'user de leurs droits électoraux constitutionnels. En Iran toujours, des équipes de femmes évoluées et responsables s'occupent d'arrache-pied à éduquer les masses féminies pour qu'elles y collaborent activement et de tout cœur.

Mais j'ai été fortement impressionnée par l'esprit de service qui animait les représentants des pays asiatiques à l'ECAFE. Tous désirent ardemment améliorer les conditions de vie des immenses populations qui dépendent de l'aide qu'on leur apporte. Le chrétien occidental doit reconnaître avec respect la somme énorme d'énergie et de dévouement qui est dépensée dans ce but. Ces hommes ne se bornent pas à attendre les secours de pays plus privilégiés, ils s'aident eux-mêmes.



# Une salle de bains $1 \text{ m}^2$

pour week-end, chalets, studios, chambres, etc.

# B. Petzold

Téléphone 33 80 30 - Genève





# Léon á Smulovič

- HOBLOGERIE • BIJOUTERIE
- Grand choix de mon-tres, bijoux, cheva-lières, alliances or.

Genève, Terrassière 5 Tél. 36 54 89

### FRAISSE & C10 TEINTURIERS

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20 Rue Micheli-du-Crest 2 Boulevard Helvétique 21

Tél 32 47 35 Tél. 24 17 39 Tél. 36 77 44

Magasin et usine: Rue de Saint-Jean 53

Tél. 32 89 58 TEINTURE ET NETTOYAGE

1) A(F 1) OPTIQUE MODERNE
ALBERT KRAUER GENÈVE OPTICIEN DIPLOMÉ RUE DU MT-BLANC S



### **VOYAGES ET VACANCES**

gratuits en collectionnant les bons de garantie des

Pâtes de Rolle

Ecole pédagogique privée FLORIANA LAUSANNE - Pontaise 15 - Téi. 24 14 27

• FORMATION

 PRÉPARATION

 au diplôme intercantons
 de français

 de gouvernantes d'ent de jardinières d'enfant et d'institutrices privés

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous